



Intervention pour la session du 26 novembre Jean-Philippe Magnen

Monsieur le Président, Chers collègues,

Ce débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans un contexte d'asphyxie programmée des marges de manœuvre politique des régions ! En ce sens, la réforme de la fiscalité récemment adoptée par l'assemblée nationale et le sénat est profondément injuste et rétrograde. Mais elle est aussi complètement incohérente ! Laissez-moi en faire la démonstration en rappelant 2 chiffres :

- Aujourd'hui, 85% des déficits publics sont directement de la responsabilité de l'Etat. Sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, la dette publique s'est envolée et devrait atteindre 84% du PIB, soit 24 points de plus que le maximum autorisé par les critères de Maastricht.
- Mais (car il y a un mais), dans le même temps, les collectivités portent encore les $\frac{3}{4}$ des investissements réalisés sur le territoire

En réduisant nos marges de manœuvres fiscales et donc notre autonomie, le gouvernement transfère tout simplement aux régions la responsabilité de l'assainissement des dépenses publiques. Faut-il rappeler que cela est principalement du aux mesures prises depuis l'élection de N Sarkozy en 2007, notamment le bouclier fiscal, la défiscalisation des heures supplémentaires, la réforme de la taxe professionnelle, la baisse de la TVA pour les restaurateurs...En corollaire, la décision de gel pour 3 ans (2011-2013) de l'enveloppe de la dotation aux collectivités dont il est bon de rappeler le montant, 50,7milliards d'euros est proprement inadmissible !

Mais cette situation a au moins un mérite, celui de confirmer encore plus fortement que notre région a du souffle, et ce malgré la contrainte forte qu'elle subit !

Venons-en au rapport que nous a présenté Y Vaugrenard : **de quoi pouvons-nous nous réjouir ?**

- En premier lieu, du maintien d'un investissement important! Avec 2,8 Milliards d'euros, le plan pluri annuel d'investissement confirme que la région engage des moyens au service de notre territoire et de son développement et cela, sans compromettre sa capacité de désendettement.
- Autre point positif, le budget 2011 permettra la mise en œuvre de certaines mesures-phares de notre programme :
 - le plan de rénovation thermique des lycées en est une. Il a d'ores et déjà permis d'identifier 35 lycées peu performants sur le plan énergétique dans lesquels sera engagé dès l'année prochaine cette rénovation. En parallèle, la démarche d'éco-responsabilité dans laquelle se sont engagés les lycées et les CFA vient renforcer ce plan régional de rénovation thermique. Ainsi, il permet de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre, de réduire également la facture énergétique et enfin de créer des emplois et de l'activité pour le secteur du bâtiment ! Ces mesures répondent donc à la fois à des enjeux climatiques, sociaux et économiques
 - La création d'une autorité régionale de lutte contre les discriminations avec notamment le lancement d'un plan régional en est une autre. Cette lutte doit être au cœur de nos politiques publiques. La journée internationale de lutte contre les violences

faites aux femmes qui a eu lieu hier nous le rappelle amèrement. Vous avez sans doute hier comme moi entendu les chiffres : en France, 200 femmes sont violées chaque jour ! Le rapport de la Halde est lui-même terrifiant : 10 000 réclamations enregistrées et traitées en 2009, soit 21% de plus qu'en 2008. Sinon, l'origine reste le 1er facteur de discriminations, avec près de 30 % des plaintes ou réclamations puis viennent la santé et le handicap sans bien sûr oublier toutes les autres formes dont la ségrégation à l'embauche.

- Sur l'axe fort « économie – emploi-formation », la création du fonds de co-investissement Outil financier 100% au service l'économie régionale va dans le sens de la transformation écologique et sociale de l'économie que nous souhaitons , la mise en œuvre du plan de continuité professionnelle illustre notre volonté d'être offensifs face à une crise qui touche de plus en plus de territoires dits fragiles et de plus en plus de ligériens demandeurs d'emploi ou salariés. Ce dispositif vise à anticiper les ruptures de parcours, les fermetures d'entreprises. Quelques chiffres : aujourd'hui en Pays de la Loire, 135 000 personnes changent de métiers chaque année, 35 000 changent à la fois de métiers et d'entreprises. L'expérimentation du conseil en évolution professionnelle, le soutien et l'amplification de la GPEC territoriale, la recherche-action sur les métiers de demain tout cela rentre dans ce plan ambitieux que j'aurai l'occasion de vous présenter plus précisément lors du budget primitif. ...
- Cette transformation écologique de l'économie implique une évolution rapide de la conditionnalité sociale et environnementale des aides publiques concertée avec les acteurs socio-économiques et dans une véritable démarche de progrès durable partagé. La CRESA a amorcé

un travail dans ce sens. 2011 doit être l'année de la concrétisation de cette démarche en phase avec les orientations de notre agenda 21 et l'action engagée sur les nouveaux indicateurs de richesse, et pourquoi pas ensuite réfléchir à l'instauration d'un Produit Régional de la Qualité de Vie.

- Par ailleurs, l'étude lancée sur les éco-filières doit nous permettre de préciser les secteurs d'activité dans lesquels nous pouvons enclencher une mise en œuvre concrète. Le secteur des énergies (éolienne et marine notamment), le recyclage et la valorisation des déchets ou encore le bâtiment durable sont des filières sur lesquels nous pouvons dès maintenant nous engager. La réflexion travaillée avec STX, le PREDD (plan régional d'élimination des déchets dangereux) et les aides au traitement des déchets dangereux ou encore les liens tissés avec des projets comme EcoBat à Ancenis, nous montrent que nous avons déjà les moyens d'avancer et de préparer l'avenir. Mais cette étude doit aussi nous permettre de voir plus large, au-delà de ce que nous connaissons dans des domaines aujourd'hui sous exploités, c'est le cas par exemple du développement des réseaux intelligents au profit des hommes et de l'environnement. Les éco-filières constituent un potentiel important d'emplois, de « métiers que l'on dit de demain » mais qui sont déjà bien d'actualité. Les enjeux sont donc importants. La formation est évidemment un levier capital pour adapter les compétences, participer à la mutation écologique de notre économie et favoriser la création de ces nouveaux emplois.
- Toujours dans ce même esprit, la cellule de veille et d'alerte environnementale (qui concernera entre autres les projets de THT Contentin Maine et de la zone industrielle de Méron) nous apparaît essentielle à l'accompagnement de notre programme. C'est un outil

fondamental d'aide à la décision et sa mise en oeuvre dès 2011 serait une belle avancée.

- Enfin, dans ce cadre, je voudrais dire un mot sur la question de l'électrosensibilité. Ce drame touche de trop nombreuses personnes et nécessite que nous le prenions sérieusement en compte. La création de zones blanches telles qu'en Rhône-Alpes par exemple serait sans aucun doute une première action de prévention, de protection.
- Concernant les transports, les dépenses d'investissement engagées pour les projets nationaux ne doivent en aucun cas se faire au détriment de notre offre régionale de transports ! C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que les investissements régionaux privilégient une offre de transport durable de proximité, qu'elle soit ferroviaire ou fluviale et pas seulement des projets d'envergure nationale qui engagent historiquement la responsabilité de l'Etat ! Tel est le sens du vœu que nous déposerons aujourd'hui ensemble en faveur d'un usage responsable des surcroits de recettes de la TIPP.
- Sachez enfin que nous aurions aimé plus d'ambition sur le dossier des cartes grises. Il aurait été possible de mettre en place les prémices d'une fiscalité vertueuse. En effet, par une augmentation forte et immédiate, nous pouvions favoriser l'achat de véhicules de faible puissance et donc moins chers et moins polluants tout en compensant la diminution observée de l'assiette fiscale. Oui, il aurait été possible de faire « mieux » et plus « vite ». C'est le sens de l'amendement que nous avons déposé en faveur d'un rehaussement de 35 à 37€ de l'imposition par cheval fiscal.

Pour finir, nous souhaitons manifester à nouveau et fermement notre **désaccord profond et vous n'en serez pas surpris** sur un point essentiel:

- le financement du projet de nouvel aéroport de Notre Dame des Landes. Le rapport prévoit d'allouer 40M d'Euros à cette infrastructure pharaonique par rapport aux besoins du territoire, inutile et coûteuse. C'est 40M de trop que nous ne pourrons pas investir ailleurs!

Pour terminer, Monsieur le Président, chers collègues, j'aimerais dessiner quelques perspectives en insistant sur notre responsabilité à l'international. La situation globale mondiale est très inquiétante et nous sommes aujourd'hui face à nos responsabilités de femmes et d'hommes politiques. Les collectivités locales prennent conscience de plus en plus fortement de leur rôle pour la démocratie et la paix, pour l'accès à tous de services publics et d'un environnement de qualité. Le Congrès des Cités et Gouvernements Locaux Unis qui a eu lieu dernièrement à Mexico et auquel la Région Pays de la Loire a participé, montre la place fondamentale de nos autorités locales dans un monde de plus en plus globalisé. La coopération internationale dans les différents domaines que sont la lutte contre le réchauffement climatique ou l'éducation et la formation par exemple apparaît comme un axe incontournable pour redonner du sens au monde, ici comme là-bas.

Je vous remercie